

Travaillez et amusez-vous au même endroit

Consultez les possibilités d'emploi actuelles

URGENTOLOGUE RÉGION DE MONCTON

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : Négociable

Les candidates et candidats que ce poste intéresse peuvent demander une visite de l'établissement ou un placement de suppléance pour faire l'essai du poste (transport et hébergement fournis).

LA VILLE DE MONCTON

Plus grande ville du Nouveau-Brunswick et l'une des villes à la croissance la plus rapide au Canada, Moncton offre de nombreuses possibilités de bâtir une carrière enrichissante tout en profitant d'un mode de vie équilibré. La ville offre un environnement d'affaires diversifié où les secteurs des transports, de la technologie et du tourisme jouent un rôle de premier plan. Ça bouge aussi à Moncton du côté des loisirs. La ville propose un grand nombre d'installations et d'activités sportives, une scène artistique et culturelle dynamique ainsi qu'une abondance d'activités familiales. Les habitants de Moncton bénéficient de résidences abordables, d'un système d'éducation de qualité en français et en anglais et d'une communauté multiculturelle en pleine expansion. Dans un souci de croissance continue, la ville s'engage à favoriser l'immigration et à offrir les meilleures possibilités pour vous et votre famille.

Moncton se trouve près de quelques-unes des meilleures attractions naturelles du Nouveau-Brunswick. La plage Parlee, dont l'eau salée est la plus chaude au Canada, se trouve à 15 minutes de route de la ville. Le parc national Fundy, où se produisent les plus hautes marées du monde, et le parc provincial des rochers Hopewell, où l'on trouve d'imposants monolithes d'érosion, se trouvent également à proximité.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant : www.destinationmonctondieppe.ca/fr

DESCRIPTION DU LIEU DE TRAVAIL

L'Hôpital de Moncton du Réseau de santé Horizon est l'un des deux hôpitaux de la région de Moncton, le second étant exploité par l'autre régie régionale de la santé du Nouveau-Brunswick. L'Hôpital de Moncton est l'un des deux hôpitaux de la région de Moncton, dont les services sont assurés par les deux régies régionales de la santé du Nouveau-Brunswick. Centre de traumatologie de niveau 2, L'Hôpital de Moncton compte 380 lits et propose une large gamme de services spécialisés.

Le Service d'urgence dispose de 37 chambres où s'effectuent l'évaluation et le traitement d'environ 45 000 cas par année. Le service dispose d'un accès à l'imagerie diagnostique en tout temps,

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour postuler, veuillez envoyer un courriel à PhysicianCareers@HorizonNB.ca

Travaillez et amusez-vous au même endroit

Consultez les possibilités d'emploi actuelles

d'infirmières en santé mentale sur place, de 4 appareils à échographie mobiles, d'un thérapeute respiratoire de garde en tout temps, d'un technicien de plâtre de garde et d'un accès à des programmes virtuels de neurologie et de traumatologie en tout temps.

DESCRIPTION DU POSTE

Le Service d'urgence de L'Hôpital de Moncton cherche activement à pourvoir un poste permanent d'urgentologue à temps plein ou à temps partiel au sein de son équipe de plus de 20 médecins à temps plein ou à temps partiel.

Notre service offre des journées de travail ou des quarts d'une durée 8 heures à 8 heures et demie. Des postes à temps partiel et de suppléance peuvent également être proposés. Les médecins du service d'urgence bénéficient d'une excellente souplesse qui répond à leurs besoins particuliers en matière d'horaire et de demandes de congés. Les membres de notre groupe collégial s'entraident durant les quarts de travail, aux changements de quarts et avec les demandes relatives à l'établissement des horaires.

RÉMUNÉRATION ET INCITATIFS

La rémunération est fondée sur un taux moyen de rémunération à la vacation de 241 \$ l'heure. Aucune facturation fictive à l'assurance-maladie n'est nécessaire. La rémunération brute habituelle des médecins à temps plein qui prennent six semaines de vacances annuellement est d'au moins 320 000 \$ par année.

Autres prestations financières offertes par le Réseau de santé Horizon, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la Société médicale du Nouveau-Brunswick :

- Un incitatif de recrutement de 50 000 \$ en échange d'une entente de retour de service de deux ans.
- Une indemnité de déménagement pouvant atteindre 8 000 \$.
- Le remboursement des dépenses relatives à la formation médicale continue (p. ex. déplacements, hébergement) de 5 200 \$ par année.
- Un programme financier de maintien en poste.

RESPONSABILITÉS

- Fournir du soutien aux médecins de famille qui ont de l'expérience en médecine d'urgence et souhaitent se consacrer à la médecine d'urgence. Notre personnel chevronné fournira du mentorat durant les quarts de travail, des conseils sur les possibilités de perfectionnement professionnel et de l'aide pour se présenter à l'examen permettant d'obtenir la désignation CCMF-MU.
- Offrir des séances de formation par simulation pour renforcer les compétences en médecine d'urgence tout en collaborant avec les étudiants en médecine et les résidents en médecine familiale et en leur enseignant.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour postuler, veuillez envoyer un courriel à PhysicianCareers@HorizonNB.ca

Travaillez et amusez-vous au même endroit

Consultez les possibilités d'emploi actuelles

- Contribuer à l'obtention de nominations au sein du département de médecine d'urgence de l'Université Dalhousie et de l'Université Memorial.

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

- Doctorat en médecine.
- Les certifications suivantes, de préférence :
 - Certification du Collège des médecins de famille du Canada et du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada avec compétence additionnelle en médecine d'urgence (CCMF-MU)
 - Certification du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en médecine d'urgence (FRCPC-EM)
 - Certification de l'American Board of Emergency Medicine (ABEM)
 - Associé du Royal College of Emergency Medicine (FRCEM) ou l'équivalent.
 - Les candidats sont encouragés à avoir un plan pour atteindre ce niveau de certification dans les cinq ans suivant l'embauche.
- Admissibilité au permis d'exercice du Collège des médecins et chirurgiens du Nouveau-Brunswick.
- Certificats de formation en soins avancés de réanimation traumatologique (ATLS) et en techniques spécialisées de réanimation cardio-respiratoire (ACLS), ou volonté à les obtenir dans les six mois suivant l'embauche.
- La maîtrise de l'anglais est obligatoire. Le bilinguisme est considéré comme un atout.